

Le Sabot de Vénus

N°45 - Mars 2017





Marais de la Combe de Pregigny (Le Meix - 21) acquis par le Conservatoire en 2016 avec le soutien financier du FEDER G. Doucet - CENB

Les sites Conservatoire

Au 23 janvier 2017

174 sites 5401 hectares

Sommaire

3. Éditorial

4. L'éco-pastoralisme au secours des pelouses du Clamecycois

Après deux années d'animation du site Natura 2000, le Conservatoire poursuit la mise en œuvre d'actions de préservation et étudie notamment la possibilité d'un retour du pâturage sur les pelouses du Clamecycois.

6. Un papillon, un territoire et des Hommes

Le Conservatoire et ses partenaires tentent de préserver l'Azuré de la croisette, un papillon fortement menacé.

8. La Réserve Naturelle Nationale du Bois du Parc, une bien longue histoire !

Gestionnaire de l'unique réserve naturelle géologique de Bourgogne, le Conservatoire s'attache à préserver ce patrimoine d'exception mais aussi à le dévoiler et le faire découvrir au public.

9. La Réserve Naturelle Nationale du Bois du Parc en images

14. Découvrir la biodiversité... sur les autoroutes !

Depuis 2016, un partenariat est né entre APRR et le Conservatoire afin de préserver et valoriser la biodiversité de plusieurs aires d'autoroute où des « morceaux » de milieux naturels ont été maintenus.

15. Faire rimer carrières et biodiversité

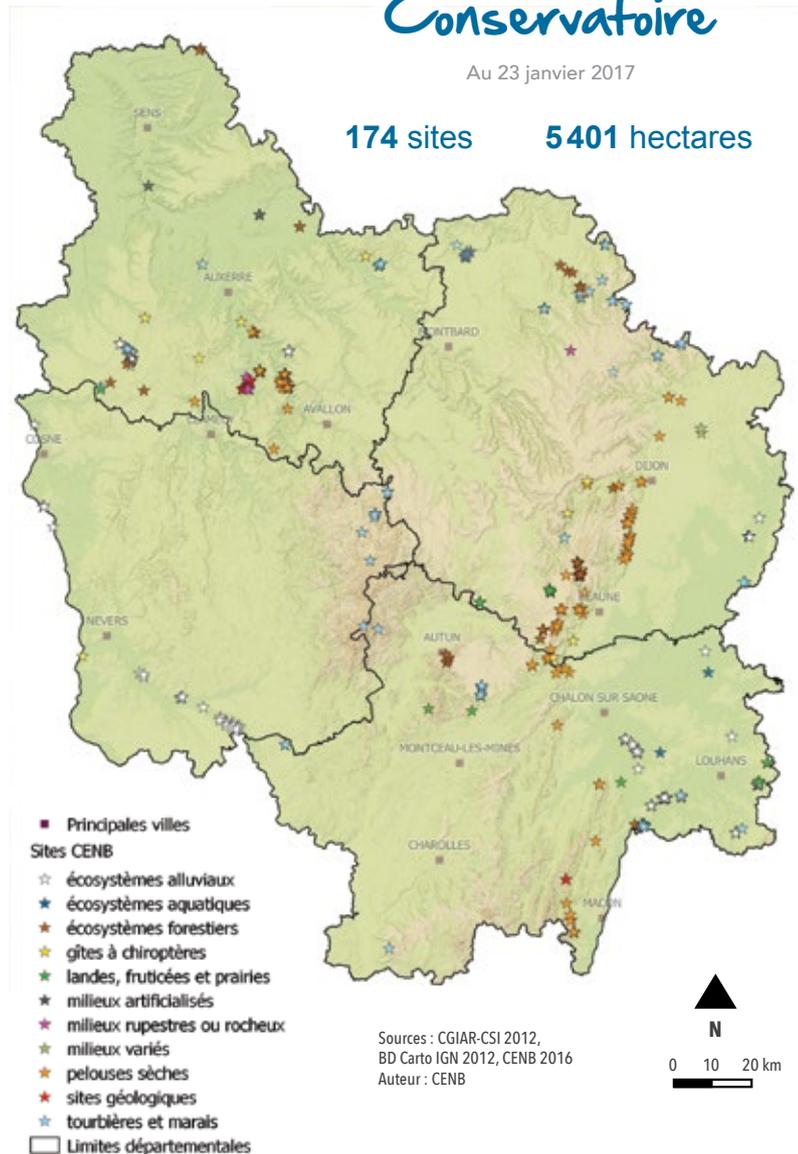
Découvrez comment EQIOM Granulats travaille depuis quelques années avec le Conservatoire afin de concilier au mieux exploitation des carrières et préservation de la biodiversité.

16. Avez-vous vu les graminées ?

Ces plantes sont tellement discrètes qu'elles passent inaperçues. Grâce à cette Leçon de choses, prêtez-y attention quelques minutes. Et pourquoi ne pas essayer de les observer de plus près sur le terrain ?

18. Brèves de nature

L'actualité de la nature en Bourgogne et au-delà.



L'actualité du Conservatoire est aussi sur notre site internet :

www.cen-bourgogne.fr

et sur les réseaux sociaux :



Édito



6^e Journée des gestionnaires d'espaces naturels (16 décembre 2016)
co-organisée par les Conservatoires d'espaces naturels de Bourgogne et de Franche-Comté
G. Doucet - CENB

Un + un = une région : la Bourgogne - Franche - Comté

Un + un = deux Conservatoires : le CEN Bourgogne et le CEN Franche - Comté,

En effet, un an après son lancement, la fusion des régions entre dans la phase opérationnelle, **les Conservatoires d'espaces naturels poursuivent leur rapprochement**. L'urgence n'est pas à la fusion mais plutôt à l'assemblage. **Le principe du maintien des deux entités territoriales est aujourd'hui retenu**. Les cadres et les objectifs des travaux qui sont engagés s'articulent autour de l'harmonisation des fonctionnements et le renforcement de la cohérence, la mutualisation des compétences, le renforcement de la lisibilité et le respect de l'équilibre des territoires.

Pour une nouvelle région Bourgogne - Franche - Comté, plus grande en superficie que la Suisse, **la poursuite de nos ancrages locaux doit continuer**, comme celui sur le territoire de la Loire nivernaise suite à l'émergence de la Réserve Naturelle Régionale de la Loire bourguignonne.

Des projets communs vont émerger en 2017 comme un **Pôle Milieux humides porté par les deux structures**.

D'autres chantiers sont en réflexion comme les outils de communication. Que va devenir notre revue le Sabot de Vénus ? Quelle est la complémentarité avec l'Azuré, la revue des gestionnaires des milieux naturels remarquables de Franche-Comté éditée par le Conservatoire de Franche-Comté et le réseau des Réserves naturelles de Franche-Comté ? Sans oublier, les outils de transmission des savoirs comme la revue scientifique Bourgogne - Nature ou encore le Bourgogne - Nature junior, portés par l'association fédératrice Bourgogne - Nature dont votre association est partie prenante.

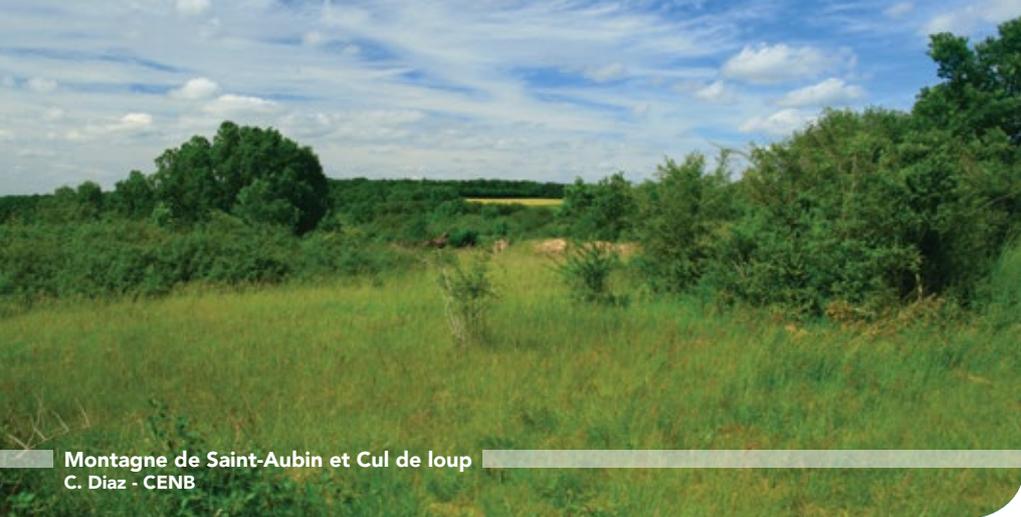
Ce sont des nouveaux chantiers passionnants auxquels s'ajoutent ceux qui s'inscrivent dans la continuité de notre plan d'actions quinquennal.

Cette année 2017 verra l'aboutissement d'un projet d'envergure et multi-partenarial initié en 2014 pour l'aménagement des prés de Ménétreuil en Saône-et-Loire. **Le Conservatoire va réaliser l'aménagement de son tout premier sentier de découverte accessible aux personnes en situation de handicap moteur** pour que la nature soit à la portée de tous.

Vous l'aurez peut-être constaté mais depuis fin 2016 **le tout nouveau site internet** du Conservatoire, vitrine de notre association, **est en ligne !** Un site à découvrir sur son ordinateur ou sa tablette.

Dans l'attente de vous retrouver lors des événements phares qui jalonnent cette année (animations nature, Assemblée Générale, Rencontres du Conservatoire, etc.), je vous souhaite une bonne lecture.

• Daniel SIRUGUE
Président



Montagne de Saint-Aubin et Cul de loup
C. Diaz - CENB

Carte d'identité du site Natura 2000



Nom :

Pelouses calcicoles et falaises des
environs de Clamecy
ZSC n°FR2600970

Surface : 533 ha en 14 entités
indépendantes

Département concerné :

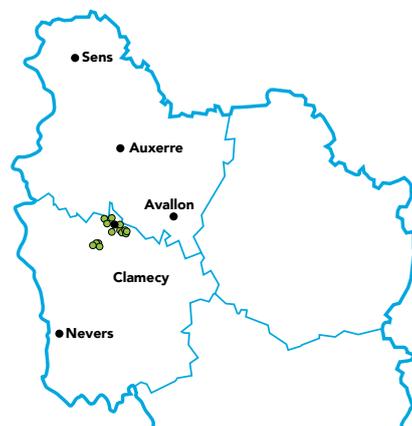
Nièvre (9 communes)

Animation :

Communauté de communes Haut
Nivernais Val d'Yonne, délégation
de la maîtrise d'œuvre par voie de
prestation au CENB

L'éco-pastoralisme au secours des pelouses du Clamecycois

Au sein des plateaux calcaires du Haut-Nivernais, au milieu des étendues cultivées et des grands massifs boisés, des buttes témoins pointent leur nez. Ces reliefs, issus d'une érosion différenciée des roches sédimentaires lors du Quaternaire, abritent encore des milieux bien particuliers : les pelouses calcicoles sèches. Ces dernières recèlent une faune et une flore spécifiques, particulièrement riches. Mais ce ne sont pas les seules ressources de ce territoire exceptionnel !



Des milieux et espèces remarquables, mais peu remarqués

Les pelouses calcaires sont aujourd'hui présentes sur des **petites entités discrètes**, dispersées sur les coteaux et versants bien exposés des buttes témoins globalement plutôt boisées. Elles résultent d'une activité pastorale ou de la plantation en vignes encore d'actualité jusqu'au milieu du siècle dernier. Peu productives, les pelouses ont été peu à peu délaissées au profit des sols plus fertiles des bas de versant sur le plateau. Leur **embroussaillage progressif** tend à les homogénéiser, à réduire leurs surfaces et à banaliser la flore qu'elles abritent.

L'enjeu est fort sur ces pelouses qui sont toutes d'intérêt européen sur le site. Elles sont en effet le support d'une **flore très particulière et exceptionnellement diversifiée**, à faire pâlir un botaniste confirmé ! Citons par exemple des orchidées extrêmement rares en Bourgogne comme la **Limodore à feuilles avortées** ou la **Gymnadénie très odorante**.

Et ce n'est pas tout ! Les versants nord et les plateaux des buttes abritent des **hêtraies-chênaies d'intérêt européen**. Elles constituent un habitat favorable au **Lucane cerf-volant** ainsi qu'à **plusieurs espèces de chauves-souris**. Cette faune patrimoniale justifie aussi l'intérêt des entités désignées au titre de la directive « Habitats, Faune, Flore ».



Le Lucane cerf-volant est le plus grand des coléoptères d'Europe inféodé au bois mort pour sa phase larvaire
M. Paris - CENB

L'éco-pastoralisme pour préserver les pelouses

La conservation voire la restauration des pelouses, en voie d'embroussaillage, constitue l'un des enjeux majeurs du site Natura 2000. L'une des premières actions mise en œuvre a été d'étudier la possibilité d'un retour de l'éco-pastoralisme sur ces milieux, et ce dans le contexte actuel du site. Cette gestion est en effet apparue comme la plus adéquate pour un entretien doux et à long terme des pelouses, sans exclure la possibilité d'une gestion mécanique par fauche ou broyage. L'étude menée en 2015 par une stagiaire du Conservatoire a permis de démontrer la faisabilité de ce projet. Elle a fait ressortir les volontés des exploitants locaux et une hiérarchisation des entités vis-à-vis de leurs enjeux écologiques, de leurs potentialités agronomiques et de leur situation foncière respectives.

Vers l'émergence de projets

Le Conservatoire peut déjà accompagner la mise en place du pastoralisme sur les sites les plus favorables. Les propriétaires et exploitants locaux intéressés par la démarche vont être soutenus par le Conservatoire qui pourra se porter garant d'une gestion durable des parcelles via une maîtrise foncière ou d'usage. Les contrats Natura 2000 peuvent aussi être mobilisés pour soutenir financièrement la gestion des sites.

Mais qu'en est-il des forêts ? Un accompagnement est également possible pour une gestion optimale de ces habitats. La gestion en futaie irrégulière, la régénération naturelle, la préservation d'îlots de sénescence ou du bois mort, favorisent une faune diversifiée (chauves-souris et oiseaux forestiers, insectes).



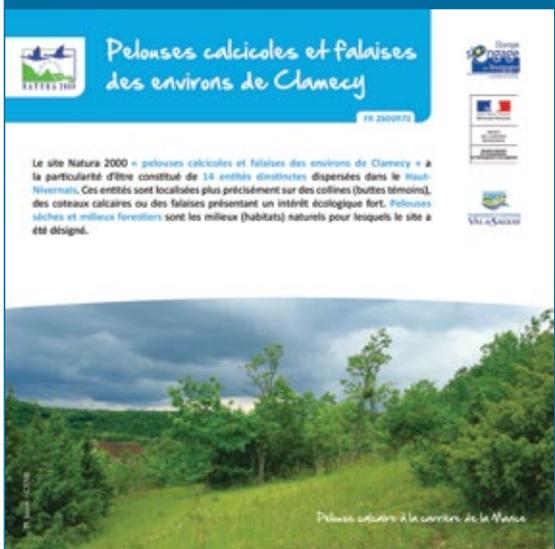
Gymnadénie très odorante
C. Diaz - CENB



Colonie de Grands rhinolophes
M. Jouve - CENB

Pour en savoir plus

- Un site internet tout neuf : www.pelousesclamecycois-natura2000.fr
- Une plaquette de présentation téléchargeable sur le site internet ou à demander à la Communauté de communes
- Le premier numéro de la gazette Natura 2000 téléchargeable sur le site internet



Plaquette de présentation du site Natura 2000



Premier numéro de la gazette

Après environ deux ans d'animation pour le compte de la Communauté de communes Val du Saucy (aujourd'hui Haut-Nivernais Val d'Yonne), le Conservatoire continue à promouvoir des actions en faveur des espèces et milieux remarquables des environs de Clamecy : accompagnement des politiques publiques sur le territoire, meilleure prise en compte des enjeux environnementaux via l'encadrement d'études scientifiques notamment sur les chauves-souris, sensibilisation des usagers, élus et porteurs de projets.

• Marie LEBLANC
Chargée de missions Natura 2000
Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne



Azuré de la croisette
G. Doucet - CENB

Un papillon, un territoire et des Hommes

D'après l'Atlas des papillons de jour de Bourgogne et Franche-Comté paru en 2013 (Bourgogne-Nature, Hors-Série 13), nous savons que plus de 20% des espèces de papillons de jour sont menacées en Bourgogne. L'un d'entre eux, l'Azuré de la croisette, est en danger de disparition. Mais que cache cette tendance à la baisse et comment pouvons-nous agir pour empêcher cela ?

Un papillon de jour pas comme les autres

L'Azuré de la croisette (*Maculinea alcon rebeli*) se rencontre en juin-juillet au niveau de **prairies moyennement sèches** et de **pelouses calcaires** où il butine les fleurs d'Origan vulgaire, de thym, de campanules, etc. **Son cycle de vie est très particulier**. En effet, sa chenille est transportée vers une fourmilière de *Myrmica* (genre de fourmis) où les ouvrières la nourriront jusqu'à la fin de son développement. Et pourquoi ce nom « de la croisette » ? Tout simplement parce que la plante sur laquelle pond principalement ce papillon est la **Gentiane croisette**.

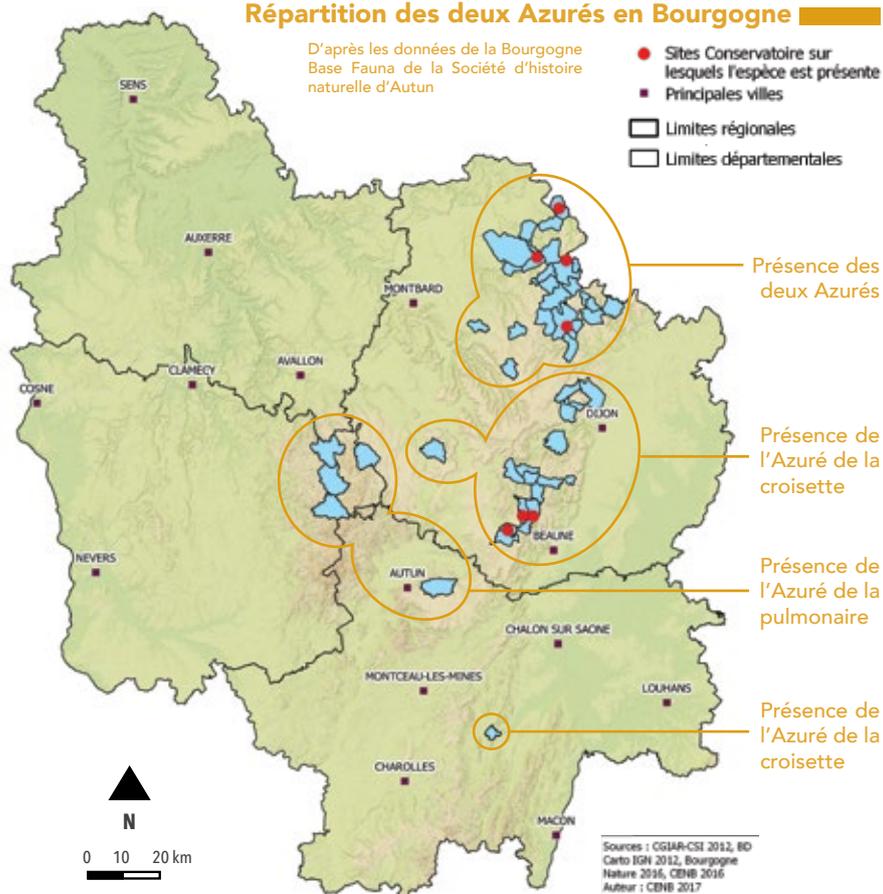
En Bourgogne, la plus grande métapopulation* de ce papillon se localise au niveau de la **Côte et Arrière Côte dijonnaise** et de la **Montagne d'Arrière Côte** (plus de 70% des stations connues en Bourgogne*).

* **Métapopulation** : ensemble de populations d'individus d'une même espèce séparées dans l'espace mais entre lesquelles il existe des échanges d'individus.

* Observatoire de la Faune de Bourgogne - inventaire des populations de *Maculinea «rebeli»* en Bourgogne, SHNA

Répartition des deux Azurés en Bourgogne

D'après les données de la Bourgogne Base Fauna de la Société d'histoire naturelle d'Autun



Une autre forme (ou espèce ou cousin ou pour les spécialistes « écotype ») de ce papillon est présente en Bourgogne : l'Azuré de la pulmonaire (*Maculinea alcon alcon*). Impossible à différencier à l'œil de notre Azuré de la croisette, ce papillon se rencontre dans des milieux humides (tourbières du Morvan et marais tufeux du Châtillonnais principalement), mais ceci est une autre histoire !

Une agriculture d'élevage pas comme les autres



Oeufs d'Azuré de la croisettes
sur une Gentiane croisettes
S. Gomez - CENB

La Montagne d'Arrière Côte est un vaste plateau entaillé de multiples vallons secs avec parfois des cours d'eau tels que le Rhoin, dont l'altitude croît d'ouest en est pour atteindre plus de 600 m d'altitude par endroits. La vallée de l'Ouche jouxte ce territoire à l'ouest avec de nombreuses prairies de pâture en son fond et des versants accusés mêlant forêt et pelouses calcaires.

Dans cette région naturelle, près de 60% de la surface de l'occupation du sol est forestière, une partie est relative à l'habitat dispersé et aux villages, le reste étant occupé par des milieux agricoles. Il persiste une agriculture extensive d'élevage avec du pâturage très diversifié (équins, ovins, bovins et caprins). **Cette agriculture en voie de disparition (forte déprise agricole et changement de système agricole marqué sur ce secteur) est pourtant LA raison du maintien de cette grande population de l'Azuré de la croisettes en Bourgogne.** Sans l'action de pâturage sur les milieux ouverts, notre papillon ne trouverait plus les conditions de vie qui lui sont nécessaires.

Des actions de préservation pour pérenniser tant ce papillon que cette agriculture

Depuis 2002, le Conservatoire gère la pelouse du Sentier aux vaches sur la commune de Bouilland pour préserver ce site à Azuré de la croisettes. Un partenariat agricole a été mis en place sur plusieurs années. Malheureusement, l'exploitant, pour des raisons de difficultés de mise en œuvre du pâturage, a arrêté son travail pourtant essentiel pour cet Azuré. Le Conservatoire a donc repris les rênes de la gestion pastorale depuis deux ans avec son troupeau d'ânes et vaches rustiques permettant de constater en 2015 le maintien de l'espèce sur ce secteur.



Depuis, **deux autres sites ont été conventionnés en 2014 et 2015** sur les communes de Lusigny-sur-Ouche et d'Aubaine, sur lesquels le Conservatoire assure **un suivi et la préservation dudit papillon mais aussi un lien avec les exploitants agricoles** en place. D'autres sites à Azuré de la croisettes dans un rayon de 3 à 5 km autour des sites du Conservatoire sont connus. L'association travaille donc à leur acquisition.

Et nous ne sommes pas seuls à agir! Un travail de hiérarchisation des populations sur ce territoire a été initié par la **Société d'histoire naturelle d'Autun** afin d'orienter au mieux les actions de conservation. La **Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud**, structure animatrice du site Natura 2000 couvrant la région naturelle de la Montagne d'Arrière Côte, propose des **aides financières agri-environnementales aux exploitants** pour notamment préserver les pelouses calcaires et le maintien de pratiques d'élevage extensif de ces milieux. La **Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges**, quant à elle, travaille actuellement à des **projets de préservation de deux sites à Azuré de la croisettes** sur son territoire.

Gageons qu'en mutualisant nos efforts, nous pourrions encore montrer demain à nos enfants cet Azuré de la croisettes préservé par une agriculture d'élevage extensif de qualité.

• Samuel GOMEZ
Responsable scientifique et technique
Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne



Falaise de la carrière des Quatre Pieux (89)
M. Jouve - CENB



Réserve Naturelle
BOIS DU PARC

La Réserve Naturelle Nationale du Bois du Parc, une très longue histoire !

En 1979, afin de contrecarrer le projet d'extension de la carrière du Bois du Parc, qui aurait pu la faire passer de 0,2 ha à 50 ha, la réserve naturelle nationale éponyme est créée. Bien que le patrimoine géologique de ce secteur de l'Yonne faisait déjà l'objet de recherches et que son intérêt commençait à s'élever au rang national, c'est pourtant son patrimoine floristique et faunistique qui a été à l'origine de ce classement. Mais depuis maintenant plus de 5 ans, le Conservatoire, gestionnaire de la réserve, s'emploie à mettre en lumière ce patrimoine géologique exceptionnel et souvent méconnu.

Un patrimoine géologique riche sur l'ensemble de la vallée de l'Yonne

Inutile de faire des milliers de kilomètres pour découvrir un récif corallien, il est là, fossilisé à portée de regard ! En effet, **il y a environ 160 millions d'années (à l'Oxfordien), à l'emplacement de l'actuel département de l'Yonne, toutes les conditions étaient réunies pour que des coraux puissent s'installer et se développer** : une mer chaude, peu profonde et aux eaux claires.

La présence d'un tel récif corallien n'est pas propre au département, d'autres récifs concomitants étant visibles en Meuse ou en Normandie. Cependant, **les affleurements de la vallée de l'Yonne**, points où la roche est visible à fleur de sol, **permettent de retracer les étapes de construction du récif** ainsi que de repositionner les différentes parties du récif les unes par rapport aux autres.

En 2012, le Conservatoire a rédigé une synthèse des connaissances sur le patrimoine géologique visible dans la vallée de l'Yonne de Châtel-Censoir au sud à Mailly-le-Château au nord. Cette étude a mis en évidence que **la valorisation pédagogique des sites géologiques remarquables de la vallée de l'Yonne doit s'envisager dans sa globalité**, la réserve naturelle jouant un rôle majeur de point de départ pour la découverte du récif corallien dans son ensemble.



Carrière du Bois du Parc
C. Forest - CENB

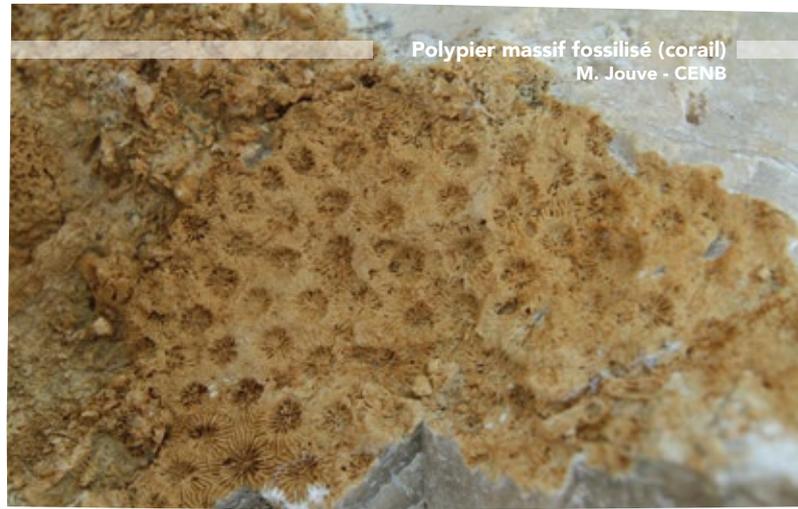


Carrière du Bois du Parc (accès libre non autorisé, accès de groupes sur demande)
M. Jouve - CENB

La vie de la Réserve Naturelle Nationale du Bois du Parc en images



Polypier en gerbe en position de vie (corail)
M. Jouve - CENB



Polypier massif fossilisé (corail)
M. Jouve - CENB



Diceras fossilisé (mollusque bivalve disparu)
M. Jouve - CENB



Stipe penné
M. Jouve - CENB



**Liseron des monts
Cantabriques**
C. Foutel - CENB



Faucon pèlerin
C. Foutel - CENB





Purge des falaises des carrières pour leur mise en sécurité
M. Jouve - CENB



Visite de la carrière du Bois du Parc par les membres de la commission patrimoine géologique de Réserves Naturelles de France
RNF - Commission patrimoine géologique



Suivi de végétation
B. Fritsch - CENB



Travaux de débroussaillage sur les pelouses
R. Vuillemin - CENB



Pratique de l'escalade sur les falaises de la réserve
P. Camus - FFME

Le nouveau plan de gestion : l'occasion rêvée d'affirmer la volonté de valoriser le patrimoine géologique

Chaque site géré par le Conservatoire fait régulièrement l'objet « d'une période d'introspection » durant laquelle il s'agit de faire le bilan des actions menées, mettre à jour les enjeux et définir des objectifs de gestion et actions associées. Pour la réserve, ce travail a été conduit entre 2013 et 2014. Il a permis d'aboutir à la rédaction du **nouveau plan de gestion** pour les années 2015-2019. Le premier objectif défini pour les cinq années à venir est de « **faire de la Réserve Naturelle Nationale le site vitrine du géotope national de la vallée de l'Yonne** ». Ainsi, depuis 2015, le Conservateur de la réserve et la Cellule « sensibilisation » du Conservatoire proposent **la création d'outils et supports de valorisation de ce patrimoine géologique**.



Polypier au cœur du récif corallien
M. Jouve - CENB

Des approches différentes pour sensibiliser tous les publics

Si l'objectif affiché est de permettre la découverte du patrimoine géologique par le plus grand nombre, il doit cependant rester compatible avec la mission de préservation de la réserve. Le Conservatoire a donc décidé de **différencier sa façon de valoriser le patrimoine géologique** sur les carrières du Bois du Parc et des Quatre Pieux.

La **carrière des Quatre Pieux**, située le long de la D217, d'une voie verte et de l'Yonne, est **en accès libre**. Elle est tout indiquée pour **accueillir le grand public et les touristes**. Tant sur le fond que sur la forme, **les supports de sensibilisation ont été conçus pour intéresser ce public**.

A contrario, **la carrière du Bois du Parc restera fermée en dehors des visites scolaires et des animations proposées par le Conservateur**. L'aménagement proposé a été pensé pour des groupes accompagnés et dans une démarche pédagogique, en lien avec les programmes scolaires.

Par ailleurs, lors de la mise en sécurité de la carrière grâce à des purges des falaises, **un partenariat s'est mis en place avec l'université de Bourgogne** qui trouve ici des supports de fouilles remarquables et l'occasion de mettre en place des chantiers pour ses étudiants. La connaissance des fossiles constituant le récif n'en est alors qu'améliorée.

L'intérêt national de ces géotopes conduit tout naturellement le Conservatoire à investir du temps et des moyens dans la valorisation pédagogique de ces lieux. **Panneaux, pupitres d'observation, livret pédagogique, boîtes à fossiles et peut-être même fresque et murs de fossiles reconstitués seront installés dans les trois années à venir afin de redonner vie à ce milieu marin qui recouvrait l'Yonne bien avant la disparition des dinosaures.**

• **Maxime JOUVE**
Conservateur RNN
Bois du Parc

• **Cécile FOREST**
Chargée de missions

Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne



Pelouse calcaire sur l'aire du Rossignol (21)
E. Cuenot - APRR

Découvrir la biodiversité... sur les autoroutes!

Le réseau du groupe APRR (Autoroutes Paris-Rhin-Rhône) couvre 2300 km soit environ 12000 ha d'espaces verts, livrés à la faune et la flore, parfois patrimoniales. Le groupe APRR s'est fixé comme objectif de préserver ces milieux et la biodiversité associée.

Une démarche de valorisation des milieux naturels des aires d'autoroute

L'État, propriétaire des autoroutes, s'est engagé dans la stratégie nationale pour la biodiversité et a demandé aux entreprises concessionnaires de la mettre en œuvre. Une des actions d'APRR est tournée vers les clients qui s'arrêtent sur des aires de repos remarquables par leur biodiversité. L'objectif est de la révéler aux usagers en proposant des panneaux et supports de découverte du milieu qu'ils traversent. Tout naturellement, APRR a trouvé un partenaire idéal dans le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne, par sa connaissance des milieux et par son expérience dans le domaine de la communication vers le grand public. Ce partenariat s'est concrétisé par la signature d'une convention-cadre fin 2015.

Des premiers projets d'aménagements

En 2016, le Conservatoire a proposé et conçu des aménagements de découverte de la biodiversité de deux aires d'autoroute. La première, l'aire du Rossignol, se situe en Côte-d'Or sur l'A6 et est remarquable par sa flore des pelouses sèches avec de nombreuses espèces d'orchidées. La seconde concerne l'aire du Bois des Potets, sur l'A36 dans le Jura. Il s'agit d'une forêt humide abritant des mares avec quelques espèces emblématiques comme l'Hottonie des marais. En 2017, des panneaux et autres supports pédagogiques seront installés sur les deux aires.

Remarque : Sur l'aire du Bois des Potets, le Conservatoire a également établi les diagnostics écologiques des deux mares et un suivi est mis en place à partir de 2017.

Exemples de panneaux installés sur l'aire du Rossignol et sur l'aire du Bois des Potets



Suite à ces premiers projets, d'autres verront le jour grâce au partenariat Conservatoire - APRR. Et si vous vous arrêtez sur une aire d'autoroute pour faire une pause et découvrir la biodiversité qui vous entoure ?

• Étienne CUENOT
Adjoint au chef du Département Ingénierie Routière
Environnement
APRR - Direction de l'Ingénierie et des Systèmes
d'Information



Faire rimer carriers et biodiversité

La volonté d'EQIOM Granulats est de s'inscrire dans une véritable démarche de développement durable. La nature de ses activités l'amène à côtoyer la biodiversité « au quotidien », que ce soit au niveau du patrimoine foncier, de secteurs de carrière réaménagés ou même de zones en exploitation avec l'apparition d'espèces dites pionnières.

Le Conservatoire, un partenaire tout trouvé

EQIOM s'est ainsi retrouvé avec le Conservatoire sur des **intérêts communs relatifs à la préservation et la gestion écologique du patrimoine naturel**, ce qui a conduit, dès les années 90, à un rapprochement des deux structures. **Ce partenariat s'est étoffé au fil du temps** et porte aujourd'hui, à travers une **convention-cadre**, sur un large champ d'actions opérationnelles : aménagements favorables à la biodiversité, suivis écologiques, actions de communication et de sensibilisation, etc.



Chantier sur les pelouses d'Épagny
EQIOM - SOCALCOR

Un exemple concret : la préservation des pelouses calcaires par pâturage

Parmi ces actions, un axe fort concerne **la mise en place de projets éco-pastoraux sur des pelouses calcaires à forte valeur écologique**, mesure proposée dans l'accompagnement des projets d'exploitation de carrières par EQIOM. Pour la restauration de ces milieux menacés par un enrichissement progressif, **l'expertise scientifique et l'accompagnement technique du Conservatoire sont précieux** et ont permis de **concrétiser des projets sur différents sites**, notamment sur les pelouses de Savigny-le-Sec et Épagny (21), le pierrier de Sennecey-le-Grand (71) et la Chaume de La Rochepot (21). Sur ce dernier site, d'une soixantaine d'hectares, l'absence de solution locale pour la mise en place d'un pâturage a conduit à **l'acquisition d'un troupeau au sein du Conservatoire** (gestion en régie), avec le soutien financier d'EQIOM.

Même si certains aspects s'affinent d'année en année, la gestion éco-pastorale de ces sites est un véritable succès tant sur le plan écologique, éducatif que social. Ce partenariat historique avec le Conservatoire, dont EQIOM salue l'investissement de tous ses membres, fait grandir l'entreprise et son personnel. Bien sûr, cette réussite ne serait également possible sans l'implication des communes concernées et des éleveurs partenaires, notamment M. et M^{me} Würgler de Jugy (71) et le GAEC de la Goutte de Marsannay-le-Bois (21).



Carrière de Sennecey-le-Grand
EQIOM - CBS

• Gwenaël GUERMEUR
EQIOM Granulats Centre - Est
Foncier - Environnement



Graminées sur pelouses calcaires (nappe de Brachypode penné au premier plan)
G. Doucet - CENB

Leçon de choses

Avez-vous vu les graminées ?

Les graminées ou Poacées forment une famille qui regroupe des plantes comme le blé, l'orge, le bambou ou encore le riz... Présentes tout autour de nous, communes et discrètes, nous finissons par ne plus les regarder... Et pourtant, elles sont essentielles car sources précieuses de nourriture et d'énergie pour toutes sortes d'organismes animaux... dont les humains ! Ces plantes, généralement herbacées, annuelles ou vivaces, se sont adaptées à différents types de milieux dont les pelouses calcaires.

Examinons une graminée de plus près...

• La tige ou « chaume »

Cylindrique et creuse, elle porte des nœuds sur lesquels poussent les feuilles. Généralement, elle n'est pas ramifiée sauf au niveau du sol où se produit souvent le phénomène du tallage*, qui conduit à la formation de touffes caractéristiques. Certaines espèces possèdent des rhizomes* et des stolons* qui permettent l'occupation du terrain en surface.

• Les feuilles

Longues et fines, un peu coriaces, elles sont parfois dotées de petites « dents » sur les bords, et peuvent parfois être assez coupantes. Elles entourent la tige, formant une « gaine ». Ainsi, les graminées ont des feuilles dites « engainantes ».

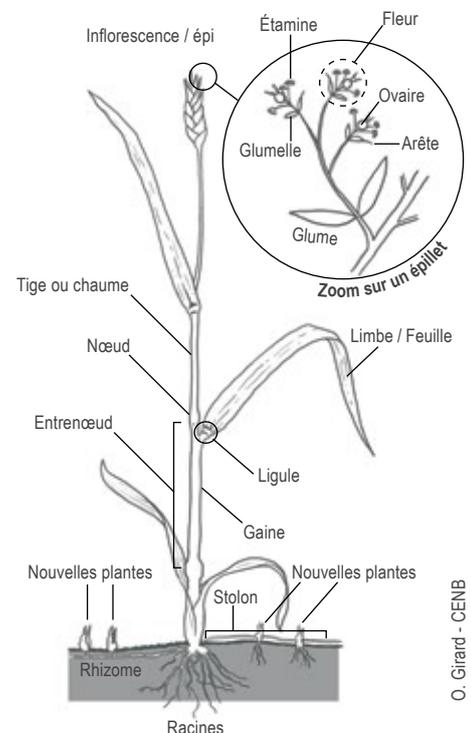
• Les fleurs

Elles sont très particulières et groupées les unes au-dessus des autres sur une tige pour former soit un épi (comme le blé), soit une panicule (inflorescence en grappe composée comme le roseau). Ces fleurs ne sont pas spécialement très belles : souvent vertes, assez petites, elles ne sont pas faites pour attirer les insectes. En effet, c'est le vent qui se charge de disperser leur pollen. Une fois fécondées, les fleurs se transforment en fruits secs, les caryopses : ce sont, par exemple, les grains du blé.

Toutes les graminées sont construites sur le même modèle, d'où la première difficulté pour les déterminer ! L'identification des graminées décourage souvent les botanistes en herbe. Mais commençons par des espèces simples. Et petit conseil... Entraînez-vous plutôt en mai-juin lorsque les fleurs s'ouvrent pour laisser pendre les étamines qui offrent au vent leur pollen.

* Le tallage permet aux graminées de produire de multiples tiges à partir de la plantule initiale assurant ainsi la formation de touffes denses.

Pour voir plus de détails, voici un schéma simplifié d'une graminée :



O. Girard - CENB

Stolon : tige rampant sur le sol et s'enracinant au niveau des nœuds et pouvant donner naissance à une nouvelle plante.
Rhizome : tige souterraine pouvant donner naissance à une nouvelle plante.

Remarque : les glumelles sont très souvent prolongées par une « arête », excroissance des nervures de la glumelle.

Quelques graminées faciles à reconnaître sur les pelouses calcaires

Brachypodes, bromes, fétuques, pâturins, comptent parmi les espèces couramment observées sur les pelouses sèches. Mais certaines graminées sont moins communes, voire rares.

Le Brachypode penné (*Brachypodium pinnatum*)

Cette graminée, de 30 à 90 cm, se caractérise par la présence de poils sur les nœuds, les feuilles, les gaines et les épillets. Les feuilles sont longues, dressées, un peu enroulées vers l'intérieur, à nervures inégales. L'épi, allongé, raide, dressé ou un peu penché, est formé de 6 à 12 épillets écartés, disposés sur 2 rangs et portés par de courts pédoncules. Les arêtes ont la moitié ou le tiers de la longueur de leur glumelle.



G. Doucet - CENB

La Brize ou amourette (*Briza media*)

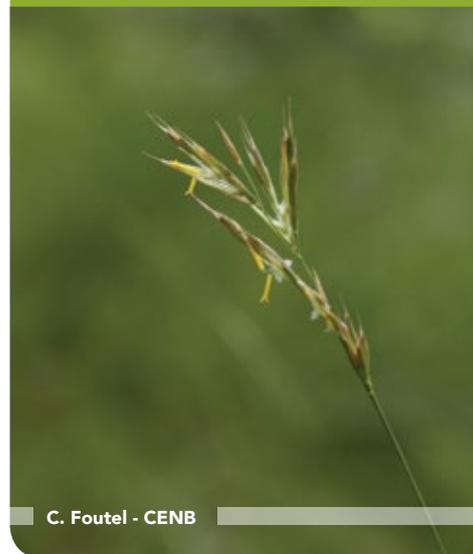
Cette graminée vivace mesure à peine 40 cm de haut. Son feuillage est fin et linéaire, de couleur vert-bleuté. Dès la fin du printemps et durant l'été, se balancent au bout des tiges dressées de nombreux petits épillets en forme de cœur retombants, d'abord verts puis légèrement brun pourpré. Réunis en panicules lâches et légères, ils s'agitent au moindre souffle de vent.



C. Foutel - CENB

Le Brome dressé (*Bromus erectus*)

Il constitue le fond de nombreuses pelouses et prairies sèches. Il se rencontre aussi sur les bords de routes et de chemins. C'est une herbe vivace, en touffe, à tiges dressées de 50 à 100 cm de haut. Les fleurs apparaissent entre mai et juillet. Ce brome présente des inflorescences en panicules dressées (d'où son nom!) composés d'épillets souvent violacés. Ceux-ci contiennent plusieurs graines souvent violacées, terminées par un poil.



C. Foutel - CENB

La Mélique ciliée (*Melica ciliata*)

Sur les pelouses sur dalle rocheuse ou les falaises bien ensoleillées, il n'est pas rare de rencontrer la Mélique ciliée. En pleine floraison, son inflorescence comportant de nombreux cils blanc-crème ne laisse aucun doute quant à son identification.



G. Doucet - CENB

La Séslerie bleuâtre (*Sesleria caerulea*)

Cette graminée est très courante en Côte-d'Or. Elle colonise les rochers, rocailles et pelouses sèches sur sols calcaires. Elle est facilement reconnaissable à son épi floral assez court lavé de bleu foncé aux reflets métalliques.



G. Doucet - CENB

Le Stipe de France (*Stipa gallica*)

Et si vous avez de la chance, vous pourrez peut-être observer cette graminée très originale. De 40 à 80 cm de haut, elle est robuste et bien adaptée au climat sec, aux étés chauds et aux hivers froids. Elle est remarquable par ses longues arêtes plumeuses blanches rappelant des « cheveux d'ange ».



C. Foutel - CENB

• Caroline NAJEAN
Chargée de missions

Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne



Lande à Callune à Nancelle (71)
Conseil Départemental 71

Brèves de nature

Actualités nationales

L'Agence française de la biodiversité est créée !

Le 23 décembre dernier, Ségolène ROYAL, Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, a signé le décret de création de l'Agence française pour la biodiversité. Cette dernière regroupe depuis le 1^{er} janvier 2017 l'Agence des Aires Marines Protégées, l'Atelier technique des espaces naturels, l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques et les Parcs nationaux de France. La Fédération des conservatoires botaniques nationaux et le Muséum National d'Histoire Naturelle intégreront prochainement l'Agence qui œuvre dans la continuité de l'action de ces différents organismes. Les nouvelles missions seront progressivement déployées en appui des politiques publiques liées à la biodiversité.

Pour en savoir plus :

<http://www.afbiodiversite.fr/fr>

40 ans de protection de la nature : succès et défis de la préservation des espèces

Quarante ans après la mise en place de la première grande loi relative à la protection de la nature en France, le Comité français de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature a dressé un bilan de la situation. Quelques succès marquants démontrent que les actions de conservation sauvent des espèces parmi les plus menacées comme la Loure d'Europe, le Bouquetin des Alpes ou encore le Vautour moine. De nombreuses autres espèces animales et végétales sont encore en situation précaire. Selon la Liste rouge des espèces menacées en France, 32% des oiseaux nicheurs, 23% des amphibiens, 22% des poissons d'eau douce et 12% des libellules sont menacés dans l'Hexagone, tout comme 33% des oiseaux nicheurs de Guadeloupe ou 43% des plantes de Mayotte.

Pour en savoir plus : <http://uicn.fr>

Actualités régionales

Un nouvel Espace Naturel Sensible en Côte-d'Or

Le Marais de la Rosière de Mirebeau-sur-Bèze (21) est une zone humide de 10 ha, caractérisée par la présence, dans un contexte alluvial relativement préservé pour ce bassin versant, de plusieurs plantes patrimoniales. Citons en particulier l'Énanthe des fleuves dont il ne subsiste que quelques stations en France.

Ce site fait partie depuis 2016 du réseau départemental des Espaces Naturels Sensibles. Suite à la rédaction du plan de gestion par le Conservatoire, la commune veille à son application, accompagnée du Conseil Départemental de Côte-d'Or et de l'Office National des Forêts.

Des aménagements pour découvrir la Lande de Nancelle (71)

D'une superficie de 6 ha, la Lande de Nancelle, localisée sur la commune de la Roche-Vineuse, est le 3^e Espace Naturel Sensible acquis par le Département de Saône-et-Loire en vue de le gérer, de le protéger et de le valoriser. Une aire d'accueil du public et un sentier pédagogique verront le jour d'ici le printemps 2017 pour que les amoureux de nature puissent profiter de ce site original composé d'une lande acide, d'une pelouse calcaire et d'une forêt.

Actualités du Conservatoire

Premiers pas vers la restauration de l'Étang de Marcenay (21)

Suite à l'acquisition par le Conservatoire et la Fédération de Côte-d'Or pour la pêche et la protection du milieu aquatique de l'Étang de Marcenay dans le Châtillonnais, classé depuis juillet 2016 en Espace Naturel Sensible, et suite à l'élaboration du plan de gestion du site, les premières mesures vont être mises en place. Entre autres, la vidange de l'étang à l'automne dernier va permettre une mise en assec prolongé en 2017, période pendant laquelle des travaux de curage et de réfection de digue vont être effectués.



Tri des poissons lors de la vidange de l'Étang de Marcenay (21)
G. Doucet - CENB



Le FEDER soutient le Conservatoire dans ses acquisitions



En 2015 et 2016, les Fonds Européens de Développement Régional, gérés par le Conseil régional, ont permis l'acquisition de nouvelles parcelles par le Conservatoire. Ainsi, 36 ha supplémentaires sont désormais gérés par l'association à travers la Bourgogne et concernent des marais tufeux, des milieux tourbeux, des prairies humides et un étang.

Découvrez le nouveau site internet du Conservatoire !

Peut-être l'avez-vous déjà remarqué, le Conservatoire a mis en ligne à l'automne 2016 son tout nouveau site internet : plus de lisibilité et de clarté, plus de contenus, une nouvelle arborescence pour mieux vous orienter dans vos recherches et des rubriques en page d'accueil pour ne rien manquer de nos actualités et de nos rendez-vous nature ! Ce nouveau site web présente la même ergonomie de navigation sur tablette et smartphone et s'adapte à votre écran de lecture.

Si vous ne l'avez pas encore visité, rendez-vous vite sur :

www.cen-bourgogne.fr

Assemblée générale

La prochaine Assemblée générale du Conservatoire se tiendra le **17 juin 2017 à Fuissé** en Saône- et - Loire. Après la présentation en salle du bilan d'activités 2016 et les élections des membres du Bureau, des visites guidées seront organisées l'après-midi sur le terrain. Nous vous y attendons nombreux !

L'équipe du Conservatoire s'étoffe

Fin 2016 et début 2017, cinq nouvelles personnes sont venues renforcer l'équipe du Conservatoire :

- Katia DUCROIX, chargée de mission et Conservatrice de la Réserve Naturelle Régionale Loire bourguignonne ;
 - Julia DEVEVEY : apprentie à la Réserve Naturelle Nationale de La Truchère-Ratenelle ;
 - Laura BOURGUELAT (en alternance) en soutien sur la vie associative ;
 - Quentin BOURGES, en service civique, qui animera la vie du réseau d'adhérents et de bénévoles et s'occupera de la promotion du Conservatoire (diffusion de la documentation, tenue de stand, etc.) ;
 - Thomas SAUVAGET, technicien de gestion d'espaces naturels.
- Bienvenue à eux !

Bourgogne - Nature, transmettre pour préserver

Bourgogne-Nature fédère différentes structures naturalistes de Bourgogne dont le Conservatoire et vise à diffuser les savoirs scientifiques et naturalistes auprès des différents publics de notre région.

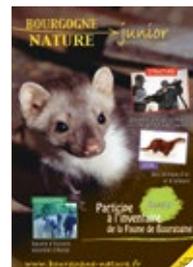


« La faune sauvage de Côte-d'Or »

Dresser un portrait représentatif de la faune sauvage d'un territoire comme le département de la Côte-d'Or n'est pas une mince affaire !

Défi relevé dans ce 14^e hors-série de la revue scientifique Bourgogne-Nature. Un bel ouvrage de 488 pages dans lequel pas moins de 900 espèces sont citées et illustrées.

48 euros frais de port compris



« Participer à l'inventaire de la Faune de Bourgogne »

Découvrez dans le 7^e numéro de Bourgogne-Nature Junior combien la biodiversité est riche et à quel point il est important que

chacun de nous puisse transmettre son regard pour compléter la connaissance et mieux préserver ce grand territoire auquel nous appartenons.

Néomys lance un grand jeu, au travers d'une bande dessinée, celui d'inventorier la faune sauvage près de chez soi. D'autres articles présentent des sites naturels à visiter, des livres à feuilleter, des métiers et des formations pour bien préparer son avenir, etc. Sans oublier, une rubrique dédiée aux projets des collégiens et lycéens !

14 euros frais de port compris

Un nouveau site internet participatif

Vous retrouverez des informations utiles et découvrirez l'Agenda de la Nature, une Encyclopédie de la Nature, un Coin Junior, un site internet dédié à la faune sauvage de Bourgogne, un SOS Nature, etc. Ce site est accessible sur vos mobiles et tablettes.

14^e Rencontres Bourgogne-Nature Les libellules : le juste milieu ? Entre naturalité et intervention

Rendez-vous pour les 14^e Rencontres Bourgogne-Nature et les 6^e Rencontres odonotologiques, organisées en partenariat avec la Société française d'Odonatologie, les 20 et 21 octobre 2017 à la Maison du Parc naturel régional du Morvan à Saint-Brisson.

Il s'agit de deux journées d'échanges, de stands, de conférences, de tables rondes, en lien avec le monde des odonates. Naturalistes et scientifiques de Bourgogne, de Franche-Comté mais aussi de la France entière et de pays francophones animeront ces rencontres.

Renseignements, commande et abonnement :
contact@bourgogne-nature.fr
ou au 03 86 76 07 36
Retrouvez l'actualité Nature en Bourgogne sur www.bourgogne-nature.fr et sur la page Facebook

Protéger, gérer et faire découvrir le patrimoine naturel bourguignon

Le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne protège les sites naturels au moyen d'acquisitions foncières et de conventions de gestion. Il met en œuvre des études et des travaux de gestion des milieux.

Il est aussi un acteur privilégié de programmes de préservation des milieux naturels ou d'espèces à fort enjeu et assiste les collectivités territoriales dans le déploiement de leur politique biodiversité.

Il a également un rôle de sensibilisation du public à la protection de la nature.

Depuis décembre 2013, le Conservatoire est agréé par l'État et la Région qui reconnaissent officiellement son rôle et ses missions.

Un Conseil d'administration

Ce Conseil d'administration est composé de quatre collèges dont un collège de membres actifs élus parmi les adhérents.

Un Conseil scientifique

Depuis avril 2012, un Conseil scientifique a été mis en place. Sa principale mission est de valider sur le plan scientifique les documents de gestion des sites du Conservatoire.

Une équipe pluridisciplinaire et expérimentée

Une trentaine de permanents de formations diverses mettent en commun leurs compétences pour faire aboutir les objectifs du Conservatoire.

Une gestion claire du produit des cotisations et des dons

Le Conservatoire agit grâce à votre soutien. La contribution que vous apportez par votre adhésion souligne votre intérêt pour l'avenir du patrimoine naturel et renforce la légitimité des initiatives du Conservatoire. Le produit de vos cotisations sert au fonctionnement de la vie associative et au fonds d'entretien des sites naturels acquis.

Quant au produit de vos dons, il est prioritairement utilisé pour l'acquisition de sites naturels.

Le bilan annuel du Conservatoire est vérifié par un commissaire aux comptes.

N°45 - 1^{er} semestre 2017
ISSN 1164 - 5628
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2017

Publication éditée par le
Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne
Chemin du Moulin des étangs - 21600 Fényay
Tél. 03 80 79 25 99 • Fax 03 80 79 25 95
www.cen-bourgogne.fr
contact@cen-bourgogne.fr

Directeur de la publication
Daniel SIRUGUE
Directeur de la rédaction
Romain GAMELON

Maquette
Olivier GIRARD
Secrétariat de rédaction
Caroline NAJEAN

Ont collaboré à ce numéro

Étienne CUENOT, Cécile FOREST, Samuel GOMEZ, Gwenaël GUERMEUR, Maxime JOUVE, Marie LEBLANC, Caroline NAJEAN.

Comité de lecture

Régis DESBROSSES, Patrice NOTTEGHEM, Gérard PAYEN, Claude QUINTIN, Daniel SIRUGUE.
DREAL Bourgogne - Franche - Comté, région Bourgogne - Franche - Comté, Conseil Départemental de la Nièvre.



Imprimé à 4000 ex par :
S'Print

Publication gratuite destinée aux adhérents et donateurs.
Pour toute reproduction, même partielle, merci de nous adresser une demande écrite.

Collège de membres de droit associatif au Conseil d'administration



Collège de membres invités permanents au Conseil d'administration



Collège de membres associés au Conseil d'administration



Communes partenaires

Côte-d'Or / Ancy • Baubigny • Bouilland • Brochon • Bure-les-Templiers • Chambolle-Musigny • Chaugy • Cormot-le-Grand • Couchey • Cussey-les-Forges • Épagny • Essarois • Étalante • Fixin • Flammerans • Gevrey-Chambertin • Is-sur-Tille • La Bussière-sur-Ouche • La Rochepot • Leuglay • Lignerolles • Lusigny-sur-Ouche • Marcenay • Marcilly-sur-Tille • Meloisey • Meursault • Morey-Saint-Denis • Nantoux • Nuits-Saint-Georges • Plombières-lès-Dijon • Pommard • Recey-sur-Orce • Saint-Germain-le-Rocheux • Saint-Romain • Samerey • Santenay • Savigny-le-Sec • Savigny-lès-Beaune • Spoy • Talant • Tillyenay • Vanvey • Vauchignon • Velars-sur-Ouche • Vernois-lès-Vesvres • Viévy • Vosne-Romanée • Voulaines-les-Templiers

Saône-et-Loire / Autun • Beaura-paire-en-Bresse • Bouzeron • Bussièrès • Chassey-le-Camp • Cronat • Cuiseaux • Cuisery • Dezize-lès-Maranges • Dommartin-lès-Cuiseaux • Flacey-en-Bresse • Huilly-sur-Seille • La Truchère • Le Creusot • Leynes • Lugny • Mailly • Ménétreuil • Moroges • Nanton • Ormes • Ouroux-sur-Saône • Plottes • Prétay • Ratelle • Remigny • Roussillon-en-Morvan • Rully • Saint-Germain-du-Plain • Saint-Sernin-du-Bois • Saint-Sernin-du-Plain • Saint-Vincent-en-Bresse • Savigny-en-Revermont • Sennecey-le-Grand • Solutré-Pouilly • Vergisson • Verzé

Yonne / Andryes • Arcy-sur-Cure • Branches • Cravant • Fontaines • Fontenay-près-Vézelay • Givry • Lainsecq • Mailly-la-Ville • Mailly-le-Château • Merry-sur-Yonne • Mézilles • Perrigny-sur-Armançon • Sacy • Saint-Bris-le-Vineux • Saint-Julien-du-Sault • Saint-Martin-sur-Armançon • Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes • Saint-Moré • Saint-Sauveur-en-Puisaye • Saints • Tanlay • Toucy • Treigny • Vergigny • Villiers-Vineux • Voutenay-sur-Cure

Nièvre / Arleuf • Charrin • Clamecy • Cossaye • Decize • Gien-sur-Cure • Gimouille • La Celle-sur-Loire • Laménay-sur-Loire • Luthenay-Uxeloup • Montsauche-les-Settons • Pouilly-sur-Loire • Saint-Agnan • Saint-Brissson • Saint-Hilaire-Fontaine • Saint-Ouen-sur-Loire • Sougy-sur-Loire

Allier / Gannay-sur-Loire

Fondations et partenaires privés



Établissements bancaires

